

16.12.1985 : un avion privé s'écrase sur le toit d'un immeuble de la cité

« Catastrophe aérienne à Meyrin », « Crash sur Meyrin », « Un air d'apocalypse à Meyrin » : tels sont les titres de la presse suite à l'accident d'un avion privé au cœur de la cité de Meyrin le 16 décembre 1985 dont le bilan se monte à trois victimes, les occupants de l'appareil.

Fin de course sur les toits de la cité

Ce lundi soir 16 décembre 1985, Meyrin est enveloppé dans le brouillard. Il est 19h04 lorsqu'un avion privé, un bimoteur allemand PN 68 de marque italienne Partenavia, heurte une partie du toit du 35, avenue de Livron, plus précisément la structure extérieure de la cage d'ascenseur (abritant la machinerie). L'avion perd son aile droite dans l'accrochage et est projeté contre l'angle de l'immeuble d'en face, le 50, avenue de Vaudagne. Sous la force du choc, la dalle du toit de l'immeuble de six étages est déplacée et un début d'incendie se déclare dans l'appartement d'angle heureusement inoccupé. Quant à l'avion, il prend feu et ses trois occupants sont tués. Les débris de l'appareil, mêlés à des parties des corps déchiquetés, tombent sur le parking de l'immeuble et dans un périmètre de 500 mètres, endommageant une cinquantaine de voitures. Par miracle, personne ne se trouvait alors dans cette zone et aucun Meyrinois n'a été blessé. Le pire a également été évité : si l'avion avait heurté l'immeuble quelques mètres plus bas, il se serait encastré dans les appartements... L'avion, allemand comme ses trois occupants, avait décollé de Cointrin à 19h02 pour Stuttgart d'où il était venu quelques jours auparavant pour affaires.



Les débris de l'appareil au pied de l'immeuble. *Tribune de Genève*, édition dernière heure, 17.12.1985

Peur sur la ville

On peut imaginer le choc et la peur ressentis par les habitants dont voici quelques témoignages parus dans le journal *La Suisse* du 18.12.1985 : « Tout a été secoué. Un bruit sec a précédé l'explosion. Nous avons peur que ce soit un avion de ligne » (habitant du 4ème étage de l'immeuble percuté) ; « J'ai eu une grande peur au moment du choc. L'avion volait très bas. Il avait l'air de s'être perdu. Avec l'explosion, nous avons vu une lueur jaune ou orange » (témoin d'un immeuble voisin).

Durant la soirée du drame, la mairie de Meyrin a servi de centre d'information, en présence notamment de M. Robert Ducret, président du Conseil d'Etat et bien sûr des autorités meyrinoises.

Une erreur humaine

Ce n'est qu'en mai 1988 que les conclusions sur les causes de l'accident ont été rendues publiques par la commission fédérale d'enquête sur les accidents d'aviation. Son rapport conclut à une erreur humaine (faible expérience du pilote qui n'avait jamais décollé dans des conditions de brouillard). L'avion s'est trouvé dans une attitude incontrôlée au cours d'un virage trop serré et précoce (l'avion ne devait pas survoler Meyrin) pendant la phase ascensionnelle et dans de mauvaises conditions météo. Etant donné la faible altitude de l'appareil, le pilote n'est pas parvenu à rétablir la situation à temps.

Sources :

- articles de presse conservés aux Archives communales ;
- rapport de la commission fédérale d'enquête sur les accidents d'aviation, 1987